BOURSE AUX VÊTEMENTS

AUTOMNE / HIVER 2026

Vêtements bébé, enfants et adolescents • Chaussures bébé et enfants
Matériel de puériculture • Jouets

VENTE AU PUBLIC Samedi 12 décembre 2026 **11 h – 18 h**	**VENTE AU PUBLIC** Dimanche 13 décembre 2026 **9 h – 14 h**

Dépôt et reprise des articles

Dépôt des articles	Samedi 12 décembre 2026, de **8 h à 10 h 30**
Reprise des invendus	Dimanche 13 décembre 2026, de **15 h à 17 h**

Inscriptions

Pour participer, merci de vous inscrire **au plus tard le vendredi 20 novembre 2026 à 17 h**.

Les listes, les étiquettes et le règlement de la bourse vous seront envoyés à partir du **lundi 23 novembre 2026**, afin de vous permettre de préparer vos ventes.

Nombre de listes et tarifs

Participants	Nombre de listes autorisé	Tarif
Parents d'élèves, enseignants et personnel administratif de Sainte-Croix	**Jusqu'à 3 listes par famille**	**5 € / liste**
Personnes extérieures (amis, famille…)	**1 seule liste**	**7 € / liste**

Commission : 10 % du montant des ventes est retenu par l'APEL, organisatrice de l'événement, pour les participants de Sainte-Croix comme pour les personnes extérieures.

Inscription et règlement

L'inscription se fait **uniquement par mail** à l'adresse suivante :
apelsaintecroixmontivilliers@gmail.com, en envoyant le bulletin d'inscription de la page suivante.

Le règlement des frais d'inscription (par chèque ou en espèces) sera remis à l'APEL le **samedi 12 décembre 2026, entre 8 h et 10 h 30**, lors du dépôt des listes.

À RETENIR • Inscription avant le 20 novembre à 17 h • Envoi des documents à partir du 23 novembre • Dépôt samedi matin

BULLETIN D’INSCRIPTION

Bourse aux vêtements automne / hiver – APEL Sainte-Croix

Merci de compléter ce bulletin et de l’envoyer par mail à **apelsaintecroixmontivilliers@gmail.com** avant le **vendredi 20 novembre 2026 à 17 h**.

NOM / PRÉNOM :

■ Institution Sainte-Croix ■ Extérieur

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

NOMBRE DE LISTES (cocher le nombre souhaité, selon votre catégorie) :

■ 1 liste	■ 2 listes	■ 3 listes

Rappel des tarifs : Sainte-Croix : 5 € par liste (3 listes maximum par famille). Extérieurs : 7 € pour une seule liste. Une commission de 10 % est retenue sur les ventes.

Règlement : par chèque ou espèces, à remettre à l’APEL le samedi 12 décembre 2026 entre 8 h et 10 h 30, lors du dépôt des listes.

Date : _____ Signature : _____

Merci de votre participation !